

PROGRAMME MENSUEL DE LA SECTION RANDONNEE

Septembre 2019

Veillez trouver ci-joint le programme mensuel de notre section avec les contraintes techniques et le contact en fin de chaque descriptif. En fin de document, nous vous rappelons également les critères d'évaluation ainsi que quelques informations utiles.

Dimanche 8 septembre 2019 : Peyre – Viaduc de Millau (Aveyron)

Cette 1^{ere} randonnée de l'année nous mènera dans le Sud Aveyron, en vallée du Tarn.

Au départ du joli petit village troglodyte de Peyre dans les rases du Tarn, on serpentera dans les vallons pour atteindre le Puech de L'Oule et ses vues sur le Sud Aveyron. On continuera de les peuchs entre praires caussenardes et hameaux pour nous rapprocher du Viaduc de Millau. On le verra ainsi de loin dominant la vallée du Tarn avant de passer dessous dans la forêt des Rases du Tarn pour redescendre en sous-bois sur le village de Peyre.

Niveau : P2/T2 – Distance : 19 km – Dénivelée positive : 500 m – Temps de marche hors pauses : 5h30

Covoiturage : 230 km A/R (1h25 de trajet) à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

Animation : Clément et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr



Dimanche 15 septembre 2019 :

Pas de randonnée organisée par le CDC afin de participer à l'Antigone des Associations.

Dimanche 22 septembre 2019 : Les crêtes de Vissou (34)

Une jolie boucle riche en flore et faune avec un point culminant à presque 500m d'altitude qui offre les vues spectaculaire à 360°.

Pendant la première heure de cette randonnée, on passe entre vignes et garrigues avant que le sentier monte jusqu'au pic de Vissounel (388m). Après une légère descente on remonte, en passant par un terrain de parapente vers le pic de Vissou (485m) pour notre pause déjeuner.

Par la suite la descente nous accorde de belles vues de Cabrières avec ses vignobles très appréciés depuis quinze siècles. En rentrant, pour ceux qui veulent, une visite est proposée à Villeneuve renommé pour sa manufacture royale et l'endroit où se trouve une jolie terrasse pour un pot de l'amitié à la fin de notre journée.

Niveau : P2/T2 – Distance : 10.5 km – Dénivelée positive : 555 m – Temps de marche hors pauses : 4h00

Covoiturage : 100 km A/R (soit 30 € par véhicule) à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.



Animation : Cristopher et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr

Dimanche 29 septembre 2019 : Sorbs et le Larzac (34)

Une balade de fin d'été pour découvrir les sotchs, dépressions circulaires caractéristiques des terrains calcaires, mais aussi les rivières asséchées des causses agrémentant cette belle balade sur le causse du Larzac Méridional.

Niveau : P1/T1 – Distance : 11 km – Dénivelée positive : 230 m – Temps de marche hors pauses : 4h.

Covoiturage: 160 km A/R à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

Animation : Doan. et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr



Nous vous rappelons la grille de cotation des difficultés de nos sorties :

Note physique de P1 à P3 :

P1 = distance jusqu'à 14 km et dénivelée jusqu'à 400 m

P2 = distance entre 15 et 20 km ou dénivelée entre 400 et 800 m

P3 = distance > 20 km ou dénivelée > 800 m

Note technique de T1 à T3 :

T1 = petite route, piste forestière ou sentier de bonne qualité, peu pentu

T2 = sentier raide et/ou caillouteux, éboulis stable

T3 = sentier très raide et glissant, éboulis instables, pierriers, zones rocheuses nécessitant l'usage des mains, sentiers escarpés avec sensation de vertige, traversée de névés

Pour chaque randonnée, le participant s'assurera d'amener sa nourriture et l'eau suffisante pour la randonnée (2 litres recommandés). Il devra être muni d'un sac à dos, d'une tenue adaptée suivant la saison mais aussi en prévision de changement de temps (pluie...), de chaussures de randonnée et de tout ce qui lui paraît nécessaire pour son confort et sa sécurité.

Les chiens ne sont pas admis lors de nos randonnées.

Concernant le co-voiturage, nous vous rappelons qu'il est proposé depuis le point de rassemblement sur Montpellier pour se rendre au point de départ de la randonnée. Il est également en dehors du cadre strict de l'activité randonnée.

Nous vous rappelons que l'inscription avant la randonnée est obligatoire auprès de l'animateur, et la prise de contact préalable téléphonique avec l'animateur très fortement recommandée si vous êtes nouveau.

Bonnes randos avec Chemin des Cimes !

Amicalement,

Vos référents Randonnées

Christopher, Jérôme, Eric et Clément

